

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05341

Numéro SIREN : 425 050 556

Nom ou dénomination : CARGLASS SAS

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 18776

18776.

CARGLASS S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 29.046.900 €
Siège social : 107 Boulevard de la Mission Marchand, 92411 Courbevoie cedex
425 050 556 - RCS Nanterre
(la «Société»)

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DocuSigned by:

C761DD2C67F94B5...

*Certifiés conformes par le Président
Monsieur Neil ROGERS*



107 Boulevard de la Mission Marchand

92411 COURBEVOIE

Comptes au 31/12/2022

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Fonds de commerce	19
Droit au bail	20
Variation des capitaux propres	22
Composition du capital social	23
Transfert de Charges	24
Charges et produits exceptionnels	25
Engagement hors bilan	26
Effectif moyen	27
Liste des Filiales et Participations	28
Entreprises liées et participations	29
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	30
Charges à payer, CCA et Pds à recevoir	31

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	4 415 032	4 003 162	411 870	366 908
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 332 567	2 221 272	111 295	258 825
Fonds commercial	213 747 173	2 221 729	211 525 444	211 525 444
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 900		522 900	522 900
Constructions	229 729	178 569	51 159	66 192
Installations techniques, matériel, outillage	18 271 745	17 028 401	1 243 344	1 901 037
Autres immobilisations corporelles	81 903 998	53 704 771	28 199 227	25 444 669
Immobilisations en cours	1 210 504		1 210 504	1 297 796
Avances et acomptes	5 875 068		5 875 068	1 407 516
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	383 047 460	15 784 000	367 263 460	308 537 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 092 799		4 092 799	3 865 942
ACTIF IMMOBILISE	715 648 975	95 141 904	620 507 071	555 194 230
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 562 934	1 616 748	27 946 186	21 119 319
Avances et acomptes versés sur commandes	1 666 722		1 666 722	1 562 348
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	41 343 376	2 818 422	38 524 954	33 144 535
Autres créances	167 749 473		167 749 473	145 908 758
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	187 017		187 017	439 346
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 764 037		2 764 037	1 855 255
ACTIF CIRCULANT	243 273 559	4 435 170	238 838 389	204 029 561
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	958 922 534	99 577 073	859 345 460	759 223 791

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 29 046 900)	29 046 900	29 080 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 459 178	183 073 209
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 908 030	2 908 030
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	180 009 392	136 525 706
Report à nouveau		
	40 310 673	43 483 686
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	414 734 173	395 070 931
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	62 579 473	3 145 421
Provisions pour charges		
	62 579 473	3 145 421
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	231 593 660	231 593 660
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 550 224	16 183 654
Dettes fiscales et sociales	37 791 604	39 253 003
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	333 855	
Autres dettes	94 762 471	73 977 121
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
	DETTES	382 031 814
		361 007 439
Ecarts de conversion passif		
	TOTAL GENERAL	859 345 460
		759 223 791

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	421 727 258	(319 670)	421 407 587	414 677 497
Production vendue de biens				
Production vendue de services	95 440 328		95 440 328	89 619 005
	517 167 586	(319 670)	516 847 915	504 296 502
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 079 414	249 340
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 350 682	2 735 332
Autres produits			127 436	102 552
	PRODUIT		521 405 447	507 383 726
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			65 422 961	58 119 768
Variation de stock (marchandises)			(7 108 256)	(93 393)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 218 139	956 106
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			242 029 728	228 846 891
Impôts, taxes et versements assimilés			10 312 972	9 766 015
Salaires et traitements			90 097 070	87 996 937
Charges sociales			40 526 626	39 698 492
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 042 426	6 237 925
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 617 374	916 804
Dotations aux provisions			4 926 670	1 324 515
Autres charges			3 174 816	2 386 901
	CHARGES D'EXPLOITATION		458 260 526	436 156 960
	RESULTAT D'EXPLOITATION		63 144 920	71 226 766
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			451 639	43 404
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			12 137	3 070
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	PRODUITS FINANCIERS		463 776	46 474
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 375 924	6 053 018
Différences négatives de change			36 630	74 816
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	CHARGES FINANCIERES		6 412 553	6 127 834
	RESULTAT FINANCIER		(5 948 778)	(6 081 360)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		57 196 143	65 145 406

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 414 828	1 450 819
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	70 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 354	4 200
	2 423 183	1 525 019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 982	497 365
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	156 316	354 209
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	232 297	851 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 190 885	673 445
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 648 486	4 424 180
Impôts sur les bénéfices	14 427 869	17 910 985
TOTAL DES PRODUITS	524 292 405	508 955 219
TOTAL DES CHARGES	483 981 732	465 471 533
BENEFICE OU PERTE	40 310 673	43 483 686

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022 est de 859 345 460 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître un bénéfice de 40 310 673 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément aux règles édictées par le Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à l'article 2 du traité de fusion absorption de Carglass SAS par Belron France SA, les immobilisations ont été reprises sur la base des valeurs réelles au 31 décembre 2003, soit des valeurs d'apport égales aux valeurs nettes comptables figurant dans les comptes arrêtés au 31/12/2003.

Les dotations aux amortissements ont été maintenues à l'identique pour l'ensemble des immobilisations (dotations linéaires, conservation des dates de fin de plan d'amortissement telles qu'à l'origine).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation dépendent de la durée et du rythme d'utilisation propre à chaque immobilisation.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire) :

	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	de 10 à 15 % L	de 10 à 15 % L
Installations techniques, mat.outillage	de 10 à 25 % L	de 10 à 25 % L
Install. générales agencés, aménagés	de 10 à 33 % L	de 10 à 33 % L
Matériel de transport	de 25 à 33 % L	de 25 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	de 10 à 50 % L	de 10 à 50 % L
Mobilier	de 10 à 20 % L	de 10 à 20 % L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1- Fonds de commerce :

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement, en accord avec la réglementation comptable en vigueur.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est appréciée par rapport à l'analyse des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des comptes prévisionnels pour les trois prochains exercices).

Un fonds de commerce a été enregistré dans les comptes 2004 pour une valeur de 200 708 079 €, suite à la fusion absorption de CARGLASS SAS par sa société mère BELRON France SA.

La valeur d'inventaire des fonds de commerce est appréciée globalement au regard du test de dépréciation réalisé à la clôture de l'exercice en raison du caractère fongible des différentes clientèles et du fait d'une activité commune à l'ensemble de la société CARGLASS SAS.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable.

2- Frais d'établissements :

Les frais d'établissements sont amortis sur une durée de 3 ans. Ils sont constitués des honoraires consécutifs à des ouvertures ou des relocalisations de centres. En 2022, 20 centres ont été ouverts et 12 centres ont été relocalisés.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres détenus au 31/12/2022 sont composés des titres de :

- CARGLASS SERVICES SAS : 25 000 000 €
- BELRON EXTENSION SAS : 15 784 000 €
- CARGLASS NV : 341 068 400 €
- AUTOGLASS VIDROS PARA VIATURAS Lda : 124 600 €
- CARGLASS AS NORWAY : 1 070 460 €

Le montant des provisions pour dépréciation des titres s'élève à 15 784 000 €

La valeur d'utilité des participations est appréciée d'une part par référence à la quote-part des capitaux propres des filiales, d'autre part par référence aux perspectives d'évolution des activités exercées directement ou indirectement par ces filiales.

Une dépréciation est constatée si la valeur brute des titres est inférieure à la valeur d'utilité.

STOCKS

Depuis 2012, les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en fonction de la rotation des stocks (dépréciation des quantités en stocks supérieures aux quantités vendues au cours des 12 derniers mois).

CREANCES CLIENTS

Les ventes sont enregistrées à la réalisation de la prestation de remplacement ou de réparation.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une créance est considérée comme douteuse lorsque celle-ci a été transmise à un des prestataires externes pour recouvrement amiable ou contentieux.

Le montant de la dépréciation client représente 56.24 % des créances douteuses confiées aux prestataires externes (Intrum Justitia, Beghin Groux et Recocash).

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges correspond à une estimation des litiges en cours. Elle est établie dossier par dossier en fonction des informations permettant d'en apprécier le montant.

Les provisions pour litiges de 1 196 382 € correspondent à des litiges prud'hommaux.

La provision pour garantie à vie accordée aux clients correspond à une estimation des montants futurs restant à la charge de la société au titre des obligations légales, contractuelles et implicites de garantie.

Cette provision est déterminée sur la base du volume des ventes réalisées en 2022 et selon l'évaluation des coûts prévisionnels restant à la charge de la société, basée sur l'historique des coûts engagés. La provision s'élève à 339 871 €.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux éléments suivants :

- sinistre clients : 423 195 €. Cette provision est établie sur la base des réclamations clients déclarées au 31/12/2022.
- contrôle fiscal : 844 649 €

- Belron Extension : 58 371 909 €
- RH Coût départ : 856 584 €

INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Description du régime :

Le régime d'Indemnités de Fin de Carrière conduit à verser un capital aux salariés terminant leur carrière dans l'entreprise, le montant du capital versé dépendant de l'ancienneté, de la convention collective ou de l'accord qui s'applique et des modalités de départ de l'entreprise.

La convention applicable est celle des services de l'automobile.

Population couverte :

Le régime IFC couvre l'ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée présents dans la société au 31/12/2022. Sur la base des effectifs communiqués, nous avons établi les statistiques ci-après :

CSP	Effectif	Age moyen	Ancienneté moyenne	Salaire annuel moyen IFC (en €)
Cadres	367	43	14	54 177
ETAM	876	40	12	32 139
Ouvriers	1 207	34	6	27 236
Total 2022	2 450	38	9	33 024

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Taux d'actualisation et d'inflation

Le taux retenu est de 3.25 %.

Table de mortalité

La table de mortalité retenue pour l'ensemble de la population est la table INSEE 2011-2013.

Taux de sortie

Les taux de sortie retenus par catégorie de population sont les suivants:

CSP	Taux moyen retenus
Cadres	3.00%
ETAM	4,30%
Ouvriers	8,50%

Taux d'augmentation des salaires au-delà de l'inflation

CSP	Taux retenus au 31/12/22
Cadres	3.90%
Non cadres	3.90%

Conditions de départ en fin de carrière

Pour l'évaluation 31/12/2022, la société a retenu l'hypothèse en retraite à l'initiative de l'employé à 62 ans avec le versement d'une indemnité de départ volontaire soumise aux charges sociales patronales.

MONTANT DE L'ENGAGEMENT

Evolution de la dette actuarielle sur l'exercice 31/12/2022

(Convention de signe : un montant positif est créditeur, négatif débiteur)

En K€	31/12/2022
Engagement de début de période	16 863
Coût net	(775)
Prestations versées	34
Ecart actuariels générés	6 204
Engagement de fin de période	11 400

Notre accord avec l'IRP AUTO Prévoyance-Santé nous assure la prise en charge de ces dépenses conformément aux règles de calcul appliquées par cet organisme.
Conformément à cet accord, l'engagement hors bilan au titre des engagements de retraite s'élève à 183 382 € sur l'exercice 2022.

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Le principe général retenu dans cette intégration fiscale peut être résumé comme suit.

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Depuis le 01/01/2022, la société Carglass SAS est devenue la tête de groupe d'intégration fiscale à la suite de l'opération de fusion-absorption de la société Belron Holding France SAS, précédente tête de groupe. Cette opération en date du 30 septembre 2022 inclut une rétroactivité comptable et fiscale au 1^{er} janvier 2022.

Impôts sur les Bénéfices

Le montant d'impôt qui aurait dû être supporté par Carglass seul est de 15 009 889 €. Le montant d'impôt comptabilisé suite à l'intégration fiscale est de 14 427 869 €. La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est donc de -582 020 €.

GESTION CENTRALISEE DE TRESORERIE

Carglass S.A.S. est toujours la société centralisatrice au titre de la convention signée en l'an 2000 entre toutes les entités françaises du groupe Belron et la BNP.

Depuis décembre 2005, une gestion centralisée de trésorerie a été mise en place par Belron pour la zone Euros. Un accord de compte courant a été signé entre Carglass S.A.S et Belron Finance Limited pour le fonctionnement de ce cash-pool.

En date du 27 février 2019, une convention de gestion de trésorerie groupe a été conclue entre Carglass SAS, la « société Centralisatrice » et 9 autres sociétés dites « sociétés Adhérentes » : Carglass Services SAS, Carglass Invest SAS, Belron Extension SAS, AW SARL, Belron Holding France SAS, Carglass Maison SAS, Groupement Saint Maurien SAS, Dazin PVC ALU Vitrierie SARL, Presta'Terre Services.

Des actes portant résiliation de cette convention pour les sociétés dits du Groupe Carglass Maison (soit les sociétés Carglass Maison SAS, Groupement Saint Maurien SAS, Dazin PVC ALU Vitrierie SARL et Presta'Terre Services) ont été signés en date du 8 avril 2021 avec un effet immédiat.

Les parties conviennent de se consentir des avances de trésorerie, de sorte que les excédents de trésorerie de l'une ou l'autre des parties puissent subvenir aux besoins de trésorerie d'une autre partie.

Les Avances seront constatées dans des comptes-courants réciproques ouverts dans les livres des parties concernées.

Les Avances seront consenties par période journalière, renouvelable par tacite reconduction, sauf demande de remboursement notifiée par la partie prêteuse à la partie débitrice quinze (15) jours au moins avant l'expiration de chaque période.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aux termes d'un projet de fusion du 27 juin 2022, approuvé par l'associé unique le 30 septembre 2022, la société Belron Holding France SAS, (également associé unique de la Société), a fait apport, à titre de fusion à la Société, de la totalité de son actif et de son passif. L'actif net apporté s'est élevé à 157.175.431 euros. Cet apport à titre de fusion-absorption a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant de 29.046.900 euros et par l'attribution de 290.469 actions nouvelles de la Société, assorti d'une prime de fusion.

L'associé unique a approuvé le 28 septembre 2022, la fusion par voie d'absorption par la Société de la société Carglass Investments, dont elle détenait déjà toutes les actions. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la Société. La société Carglass Investments a fait apport à la Société de la totalité de son actif évalué à 315.067.794 € moyennant la prise en charge de la totalité de son passif évalué à 18.000 €, soit un actif net apporté s'élevant à 315.049.794 €. La fusion a dégagé un boni de fusion s'élevant à 6.512.794 €.

En conséquence, la société Belron Finance Limited, société de droit anglais ayant son siège social Milton Park Stroude Road, Egham, Surrey TW20 9EL, Royaume Uni, immatriculée au Companies House sous le numéro 03845434, anciennement associé unique de la société Belron Holding France SAS, est devenue l'associé unique de la société Carglass SAS.

Au titre de ses décisions du 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé une réduction de capital d'un montant de 29.080.300 € euros par annulation de ses propres actions appartenant à la société Belron Holding France SAS et reçues dans le cadre de l'apport-fusion.

En 2022, l'associé unique a constaté la démission de Monsieur Eric Girard de ses fonctions et a décidé de nommer, en remplacement, Monsieur Neil Rogers en qualité de Président de la Société, avec effet à compter du 1er janvier 2023 pour une durée expirant à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie est l'évènement majeur du début de l'année 2022. Le Groupe Belron a décidé de mettre fin à ses relations avec son partenaire franchisé en Russie.

Par ailleurs le Groupe Belron, et notamment Carglass SAS, a décidé de stopper ses commandes de verre automobile achetées auparavant en Russie par l'intermédiaire de fournisseurs mondiaux, à compter du 23 février 2022. Ces quantités restent relativement faible à l'échelle de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et seront compensées par des achats en provenance d'autres usines.

Ce conflit a également des impacts immédiats sur les coûts des énergies (Gaz, pétrole) ayant pour conséquence une hausse des coûts de productions des pièces de vitrage ainsi qu'une hausse des coûts d'acheminements, de transports et de pose au client final.

AUTRES INFORMATIONS

Les rémunérations (salaires bruts et avantages en natures) versées aux organes de direction s'élèvent à 0 €.

En 2022, le mandataire social n'a perçu aucune rémunération au titre de sa fonction de mandataire social.

CONTROLE FISCAL

Carglass SAS a fait l'objet de deux vérifications de comptabilité, pour les exercices 2016 à 2020. A ce jour le montant du redressement n'est pas quantifiable et n'a pas fait l'objet de provisions, sauf concernant les chefs de redressement relatifs à la TVA, la provision prud'hommes et la taxe sur la formation, pour lesquels a été comptabilisée une provision à hauteur de 844 649 €.

CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis (art R223-15,1°) en conformité avec les dispositions de la directive n°2013/34/UE.

Les comptes de l'ensemble plus grand (art R233-15, 2° et 3°) sont certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes; publiés et mis à disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R-225-88 et R225-89 et sont accompagnés de leur traduction en langue française lorsqu'ils sont établis dans une autre langue.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	4 295 650		319 573
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	216 084 205		
Terrains	522 900		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	219 626		
Constructions sur sol d'autrui	11 534		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			132 497
Install. techniques, matériel et outillage ind.	18 239 037		6 088 643
Installations générales, agenc., aménag.	71 325 645		
Matériel de transport	213 064		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 831 015		1 637 087
Emballages récupérables et divers	481 243		
Immobilisations corporelles en cours	1 297 796		435 476
Avances et acomptes	1 407 516		4 467 553
	96 549 375		12 761 256
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	308 537 000		74 510 460
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 865 942		270 136
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	312 402 942		74 780 596
TOTAL GENERAL	629 332 172		87 861 426

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		200 192	4 415 032	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		4 465	216 079 740	
Terrains			522 900	
Constructions sur sol propre		1 432	218 194	
Constructions sur sol d'autrui			11 534	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		99 789	18 271 745	
Installations générales, agencements divers		660 351	76 753 937	
Matériel de transport			213 064	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 347	4 455 755	
Emballages récupérables et divers			481 243	
Immobilisations corporelles en cours	522 769		1 210 504	
Avances et acomptes			5 875 068	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	522 769	773 919	108 013 944	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			383 047 460	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		43 280	4 092 799	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		43 280	387 140 259	
TOTAL GENERAL	522 769	1 021 855	715 648 975	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	3 928 742	273 011	198 591	4 003 162
Fonds commercial	1 000 000			1 000 000
Autres immobilisations incorporelles	2 078 207	147 529	4 465	2 221 272
	7 006 949	420 541	203 056	7 224 433
Terrains				
Constructions sur sol propre	153 434	15 033	1 432	167 035
Constructions sur sol d'autrui	11 534			11 534
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 337 999	785 842	95 441	17 028 401
Installations générales, agenc. et aménag. divers	47 470 624	4 449 462	510 868	51 409 218
Matériel de transport	213 064			213 064
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 722 609	371 547	11 667	2 082 489
Emballages récupérables, divers				
	65 909 264	5 621 885	619 408	70 911 741
TOTAL GENERAL	72 916 213	6 042 426	822 465	78 136 174

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour litiges	1 668 179	436 042	907 839	1 196 382
Provisions pour garanties données aux clients	380 188		40 317	339 871
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 097 054	60 542 615	596 448	61 043 220
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	3 145 421	60 978 657	1 544 604	62 579 473
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 221 729			1 221 729
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		15 784 000		15 784 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 429 945	283 541	96 739	1 616 748
Dépréciations comptes clients	1 888 811	1 333 833	404 222	2 818 422
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 540 486	17 401 374	500 961	21 440 899
TOTAL GENERAL	7 685 907	78 380 031	2 045 565	84 020 373
Dotations et reprises d'exploitation		6 544 044	2 045 565	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 092 799		4 092 799
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	41 343 376	41 343 376	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	166 974	166 974	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	11 161	11 161	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 382 512	1 382 512	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	6 569 213	197 254	6 371 959
Etat, autres collectivités : créances diverses	45 386	45 386	
Groupe et associés	158 821 172	158 821 172	
Débiteurs divers	753 054	753 054	
Charges constatées d'avance	2 764 037	2 764 037	
TOTAL GENERAL	215 949 685	205 484 927	10 464 758

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	231 593 660	4 593 660	227 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 550 224	17 550 224		
Personnel et comptes rattachés	17 877 917	17 877 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 567 301	12 567 301		
Etat : impôt sur les bénéfices	507 247	507 247		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 745 368	4 745 368		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 093 771	2 093 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	333 855	333 855		
Groupe et associés	30 293 331	30 293 331		
Autres dettes	64 469 140	64 469 140		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	382 031 814	155 031 814	227 000 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

LES FONDS COMMERCIAUX SONT PRESENTES POUR LEUR VALEUR BRUTE

Fonds de commerce	Montant
- Normanver	67 022
- Delafoy	20 269
- Autoglace Rhone Alpes et Aquitaine Charente Poitou Pare Brise	705 756
- Autoglace Sud-Est et Autoglace Mazargues Pare Brise	293 863
- Nice Pare Brise (Ets. Ciolino)	119 703
- Paris Pare Brise	201 110
- Bordeaux Pare Brise	144 134
- Vitrage Industrie Automobile	19 098
- Midi-Pare-brise Montpellier	19 050
- La Rochelle Pare Brise	12 357
- Pare Brise Express Dijon	177 805
- Euro Pare Brise Saint Etienne	541 037
- Clair Auto de l'Ouest Brest	267 884
- Auto Pare Brise	116 399
- S2A Top: Aubagne, Toulon, Frejus, Marseille, Berre, Nimes, Nice, Avignon, Carpentras	780 231
- Techni Pare Brise 76 et 02	630 780
- Alarme Pare Brise	47 781
- Parebrise Assistance Courbevoie	5 430
- Parebrise Assistance activité BUS	54 297
- S.A.R.L. Agir Montlucon	46 030
- S.A.R.L. Agir Cusset	30 687
- Monsieur LEBAT Jack Gilbert Avignon	23 435
- Clusel Pare-Brise S.A. Montelimar	142 392
- Carglass SAS (Fusion 01 janvier 2004)	200 708 079
- Assurpose (Fusion 01/01/2010)	242 081
- Assurpose (Mali technique) -(Fusion 01/01/2010)	1 320 853
- Distriglass (Fusion 01/01/2010)	2 700 000
- SCI Cepira	78
- Fonds de Commerce Norauto	1 000 000
TOTAL	210 437 641

Droit au bail		Montant
- Brie Comte Robert	ZAC de la Haie Passart - rue Gustave Eiffel	22 867
- Chambourcy	RN 13 - 22 route de Mantes	30 490
- Toulon	652, avenue du Maréchal Foch	91 469
- Libourne	136, avenue Jules Steeg	7 622
- Viroflay	190, avenue du Général Leclerc	70 127
- St Brice	65, rue Jean Monnet	30 490
- Le Mans	108, avenue Felix Geneslay	15 245
- Cannes	9, boulevard Vallombrosa	38 112
- Tours	56, avenue de Grammont	4 802
- Montrouge	128, avenue Aristide Briand	68 602
- St Herblain	331, route de Vannes	31 054
- Meaux	2 rue du Maréchal Joffre	106 714
- Perpignan	28 cours Lazare Escarguen	91 469
- La vallette du Var	132 Av. de l'université	129 582
- Metz	21 rue Lafayette	38 112
- Le Havre	131-133 cours de la République	182 939
- Villeneuve d'Ascq	150 boulevard de l'Ouest	45 735
- Corbeil Essonnes	2 avenue Paul Maintenant	60 980
- Laxou	22 rue de la Sapinière	15 245
- Rouen	73-75 rue du Mont Riboudet	182 939
- Valenciennes	26 avenue du Sergent Cairns	77 749
- Osny	rue des Aubépines	128 057
- Albi	101 rue François Verdier	15 245
- Toulouse	19 route de Bayonne	83 847
- Paris	214 boulevard Mac'Donald	68 602
- Saint Denis	14 boulevard Jules Guesde	50 000
- Auxerre	5 avenue Gambetta	59 295
- Montpellier	500 avenue de l'Europe	48 784
- Laval	45 boulevard du 8 Mai 1945	15 245
- Marseille Mazargues	336 avenue de Mazargues	198 184
- Avignon	97 avenue Pierre Sébard	30 490
- Trignac	ZAC de Savine - Rue des Aigrettes	170 000
- Frejus	1023 Av de Lattre de Tassigny	200 000
TOTAL A REPORTER		2 410 093

Droit au bail (Suite)		Montant
Report		2 410 093
- Prov Opérationnelles	107 Bd de la Mission Marchand	2 090
- Bourg de Peage PP	6 Bis Allée de Provence	3 780
- Bergerac PP	Zone Commerciale de la Cavaille Nord	15 000
- Millau PP	430 Bd Georges Brassens	24 347
- Chateaubernard PP	9411 Rue Pierre Latecoere - Zone Commerciale Fief du Roy	5 000
- Argentan PP	68 Av de la 2ème DB	1 872
- Gourdon PP	90 Route de Macon	4 140
- Givors PP	65 Rue Jean Ligonnet	10 000
- Lisieux PP	31 Bd St Anne	15 611
- Argent PP	1 Rue Francois Rochaix	2 600
- Compiègne	Compiègne _ Rue Gaspard Monge _ Zac de Mercières	120 000
- Portet sur Garonne	17 bd de l'Europe	240 000
- Nîmes	134 rue du Père Brottier	50 000
- Sorgues	269 Chemin des Daullands	75 000
- Bollene	Ecluse Nord - ZI de SERVATES	10 000
- Plan de Campagne	Chemin de la Grande Campagne	280 000
- Nice Saint Augustin	15 Av Saint Augustin	30 000
- Grasse	14 Bd Marechal Leclerc	10 000
TOTAL		3 309 532

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		395 070 931
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		395 070 931
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	33 400	
Variations des primes liées au capital	20 614 031	
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		40 310 673
SOLDE		19 663 242
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		414 734 173

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	290 469			100
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Transferts de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert charges exploitation		7910000
Remboursement assurance perte d'exploitation	26 101	7910004
Remboursement ass.sinistre/veh. CARGLASS ou clients	147 509	7910005 / 7910006
Reprise avantage en nature	366 002	7910007
Remboursement indem. IPSA	765 316	7910020 / 7910021
Transfert charges exceptionnelles	6 354	7970000
TOTAL	1 311 282	

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités assurances	90 097	6710000
Divers	12 057	6710000
Pénalités fiscales	(30 849)	6711000
Dons et Liberalités	4 676	6713000
VNCEAC	156 316	6788100
TOTAL	232 297	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Prescription double règlements clients	2 038 766	7710000
Reprise provision exceptionnelle	45 000	7710000
Remboursement exceptionnel divers	37 662	7710000
Indemnité éviction	252 497	7710000
Remboursement exceptionnel divers	40 903	7720000
Produits cession éléments d'actif	2 000	7751000
Remboursement Sinistre	6 354	7970000
TOTAL	2 423 183	

Engagements hors Bilan

Rubriques Engagement Hors Bilan donnés	Montant hors bilan
Avals et cautions	1 395 284
Engagements en matière de pension	183 382
TOTAL	1 578 665

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRE	386	
AGENT DE MAITRISE	514	
OUVRIER	1 297	
EMPLOYE	423	
TOTAL	2619	

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute	Prêts, avances	Chiffres d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
CARGLASS SERVICES SAS	13 937 400	100%	25 000 000		104 333 768
107 Bd de la Mission Marchand	32 584 476		25 000 000		1 121 007
92410 Courbevoie - France					
BELRON EXTENSION SAS	15 784 000	100%	15 784 000		0
107 Bd de la Mission Marchand	-56 051 987		0		-2 319 922
92410 Courbevoie - France					
CARGLASS NV	223 228 729	99,99%	341 068 400		267 262 561
Herkenrodesingel 14	996 303 259		341 068 400		14 746 521
3500 HASSELT - Belgique					
AUTOGLASS VIDROS PARA VIATURAS Lda	124 700	99,92%	124 600		24 823 380
Rua Manuel Pinto de Azevedo, 662	563 253		124 600		-522 031
paroisse de Ramalde					
4100-320 PORTO - Portugal					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
CARGLASS AS Norway	5 807 437	16,13%	1 070 460		45 325 931
1 FYRSTIKKALLEEN HELSFYR	5 497 683		1 070 460		-276 900
99103 OSLO - Norvege					
AUTRES TITRES					

Les comptes 2022 des sociétés AUTOGLASS VIDROS PARA VIATURAS Lda, CARGLASS NV et CARGLASS AS Norway n'ont pas été clôturés à ce jour.
Les données figurant ci-dessus pour ces trois sociétés sont celles de l'exercice 2021.

Entreprises liées et participations

POSTES DU BILAN	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	383 047 460	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
CRÉANCES		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	519 745	
Autres créances	158 930 504	
Capital souscrit appelé non versé		
DETTES		
Emprunts obligataires et convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	231 593 660	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 803 207	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	65 922 553	

POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	Entreprises liées	Lien de participation
ELEMENTS FINANCIERS		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	6 375 924	

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

Taux d'imposition apparent sur les bénéfices 2022 : 25 %

	Montant au 31/12/2022 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/2022 après impôt	Montant au 31/12/2021 après impôt
Résultat courant	57 196 143	(14 471 283)	42 724 860	47 454 459
Résultat exceptionnel	2 190 885	(538 869)	1 652 016	480 918
Participation	(4 648 486)		(4 648 486)	(4 424 180)
TOTAL	54 738 542	(15 010 152)	39 728 390	43 511 197

Dettes futures d'impôts différés

ALLEGEMENTS D'IMPOTS DIFFERES (en Base d'impôt)	Impositions relatives aux exercices clos à fin :	
	12/2022	12/2021
DÉCALAGES IMPOSABLES AU TAUX DE DROIT COMMUN	5 860 685	5 557 055
Autres		
Provision pour risques	135 726	150 857
Taxe Organique sur chiffre d'affaires	792 932	776 040
Dépréciation stocks	283 541	205 978
Participation	4 648 486	4 424 180
DÉCALAGES IMPOSABLES À UN TAUX RÉDUIT		
Autres		
TOTAL	5 860 685	5 557 055
SOLDE NET	- 5 860 685	- 5 557 055

	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES A PAYER	97 608 742	98 473 497
Autres dettes - Charges à payer diverses	10 687 916	9 342 947
Autres dettes - Commissions assurances à payer	13 526 165	21 707 231
Autres dettes - Commissions flottes à payer	4 635 059	5 824 381
Autres dettes - Franchise fees à payer	9 328 546	1 792 647
Autres dettes - Management fees à payer	26 172 190	24 289 482
Dettes sociales - Charges sociales à payer	6 608 184	6 673 366
Dettes sociales - Congés payés	5 753 687	5 971 282
Dettes sociales - Participation	4 648 486	4 424 180
Dettes sociales - Personnel à payer	7 297 489	8 211 226
Dettes fournisseurs - Factures non parvenues diverses	4 357 360	5 643 096
Emprunts et dettes financières diverses - Intérêts courus	4 593 660	4 593 660
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 764 037	1 855 255
Charges constatées d'avance diverses	21 153	4 505
Charges constatées d'avance loyers et charges	2 742 885	1 850 750
PRODUITS A RECEVOIR	557 462	1 338 653
Autres produits à recevoir divers	184 392	1 000 734
Créances clients - Factures à établir diverses	140 037	189 696
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	233 032	148 223



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Carglass SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Carglass SAS

107 boulevard de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie Cedex

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30090101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Carglass SAS

107 boulevard de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société Carglass SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Carglass SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 367 263 460 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

La note « Immobilisations incorporelles » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des fonds de commerce ainsi que celles retenues pour la vérification de leur valeur d'utilité et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe aux états financiers fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 mai 2023

KPMG SA

Renaud Laggiard

Associé

Carglass SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

CARGLASS S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de **29.046.900 €**
Siège social : 107 Boulevard de la Mission Marchand, 92411 Courbevoie cedex
425 050 556 - RCS Nanterre
(la « **Société** »)

DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 1^{er} JUIN 2023

Extrait du procès-verbal

[.../...]

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice, approuve le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 (bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice comptable de 40.310.673 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président au titre de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'Associé unique, après avoir constaté que la réserve légale représente 10% du capital, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 40.310.673 euros, en intégralité au compte « Autres réserves » qui sera ainsi porté de 180.009.392 euros à 220.320.065 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que des dividendes ont été distribués au cours de l'exercice 2018, par décision de l'Associé unique, en date du 25 juin 2019 : cette distribution a pris la forme d'une attribution de 2.306.000 actions détenues par la Société dans le capital de la société Carglass Services SAS, évaluées à un montant de 6.775.000 euros, que la Société détenait à la suite de la réalisation de l'apport partiel d'actif au profit de la société Carglass Services SAS.

Aucun autre dividende n'a été distribué au cours des exercices antérieurs.

Il est également rappelé que des réserves ont été distribuées à hauteur de 10.000.000 euros par décision de l'Associé unique en date du 26 novembre 2015 et 10.000.000 euros par décision de l'Associé unique en date du 23 novembre 2016.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, que la Société a engagé des dépenses et charges non déductibles d'un point de vue fiscal visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant de 166.074 euros, ayant généré une augmentation du bénéfice fiscal de l'exercice d'un même montant, et n'a procédé à aucune réintégration fiscale de frais généraux en application de l'article 39-5 dudit Code au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10, alinéa 4, du Code de commerce et après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées, l'Associé unique prend acte qu'il n'y pas eu de nouvelles conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre la Société et son Président, ses dirigeants, son Associé unique ou la société le contrôlant au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce au cours de l'exercice et que l'ensemble des conventions approuvées antérieurement se sont régulièrement poursuivies.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, prend acte que les mandats respectifs de la société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire et de la société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et décide :

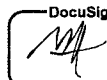
- de renouveler le mandat de la société KPMG SA, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société pour une durée de 6 exercices expirant lors de l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2028 ;
- de ne pas les renouveler le mandat de la société SALUSTRO REYDEL, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société ; et
- de ne pas nommer de Commissaire aux compte suppléant dans la mesure où la Société n'a pas d'obligation d'en nommer un en application de l'article L. 823-1 du Code de commerce et l'article 18 des statuts de la Société.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique, donne tous pouvoirs au Président de la Société ou à ESPACE FORMALITES, formaliste, 47 rue de l'Oratoire BP 90043 - 14006 CAEN CEDEX 1, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

[.../...]

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

C761DD2C67F94B5...

Neil ROGERS
Président